

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DEL2024-12-020

SUBVENTIONS AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU 2024-2025.

Nombre de Conseillers Communautaires		
En exercice	Présents	Votants
25	16	22

L'an deux mille vingt quatre, le 19 décembre, le Conseil Communautaire légalement convoqué 13 décembre 2024, s'est réuni Foyer Culturel de L'Argentière-La Bessée en séance Ordinaire sous la présidence de M. Cyrille DRUJON D'ASTROS, Président.

Etaient présents :

Mme Sandrine REYMOND, M. François ROTH, M. Alain SANCHEZ, Mme Marie-José SAVOLDELLI, M. Serge THIVOLLE, Mme Florence TORRENT, Mme Marie BAILLARD, Mme Dominique BARNEOUD, M. Marcel CHAUD, M. Cyrille DRUJON D'ASTROS, M. Martin FAURE, M. Michel FRISON, M. Gilles PIERRE, M. Didier PLUQUET, M. Jacques PONS, Mme Alice PRUD'HOMME.

Etaient excusés et représentés :

Mme Carine QUILICI à M. Alain SANCHEZ, Mme Marie-Noëlle DISDIER à Mme Dominique BARNEOUD, M. Camille FAURE à M. Gilles PIERRE, Mme Gaëlle MOREAU à M. Cyrille DRUJON D'ASTROS, M. Serge GIORDANO à M. Martin FAURE, M. Michel MOYNIER à Mme Marie BAILLARD.

Etaient absents :

M. Rémi MOUGIN, M. Jean-Pierre HERMITTE, Mme Céline VIESSANT.

Secrétaire de séance : Madame Florence TORRENT

DEL2024-12-020 - Subventions aux athlètes de haut niveau 2024-2025.

Rapporteur : Monsieur Michel FRISON, 1er Vice-Président.

- **Vu** la commission mixte paritaire du 29 novembre 2024.

Dans le cadre des subventions apportées aux sportifs de haut niveau pour la saison 2024/2025 il est proposé les attributions suivantes :

Nom Prénom	Adresse	Discipline	Club	Catégorie 2024/2025	Attributions 2024 / 2025
ADISSON Gaël	05340 VALLOUISE-PELVOUX	CANOE KAYAK	CLUB DE CANOE KAYAK DES ECRINS	Relève	682 €
ADISSON Tanguy	05340 VALLOUISE-PELVOUX	CANOE KAYAK	CLUB DE CANOE KAYAK DES ECRINS	Collectifs nationaux	455 €
BIERMANS Emmy	05290 PUY ST VINCENT	SNOWBOARD	CLUB DES SPORTS PUY ST VINCENT LA VALLOUISE	Relève	682 €
BIERMANS Nils	05290 PUY ST VINCENT	CANOE KAYAK	LE BOURGET CANOE KAYAK / CLUB DE CANOE KAYAK DES ECRINS	Espoirs	227 €
ENGILBERGE Leon	05290 PUY ST VINCENT	SNOWBOARD	CLUB DES SPORTS PUY ST VINCENT LA VALLOUISE	Collectifs nationaux	455 €
KING Nils	05340 VALLOUISE-PELVOUX	SNOWBOARD	CLUB DES SPORTS PUY ST VINCENT LA VALLOUISE	Collectifs nationaux	455 €
KING Tess	05340 VALLOUISE-PELVOUX	SNOWBOARD	CLUB DES SPORTS PUY ST VINCENT LA VALLOUISE	Collectifs nationaux	455 €
NIEL Benjamin	05340 VALLOUISE-PELVOUX	SNOWBOARD	CLUB DES SPORTS PUY ST VINCENT LA VALLOUISE	Relève	682 €
ROUBAUD Nell	05120 LES VIGNEAUX	SNOWBOARD	CLUB DES SPORTS PUY ST VINCENT LA VALLOUISE	Espoirs	455 €
VIAL Laly	05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE	SNOWBOARD	CLUB DES SPORTS PUY ST VINCENT LA VALLOUISE	Collectifs nationaux	455 €
TOTAL					5 000 €

Ces demandes sont étudiées par la commission mixte paritaire composée d'élus de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins et de l'Office Intercommunal des Sports qui représentent les associations sportives.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Approuve l'exposé du Président.
- Autorise Le Président à mandater ces subventions.
- Autorise Le Président à signer les arrêtés fixant les modalités de versement des subventions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

VOTE		VOIX
Pour	22	
Contre	0	

Abstention	0	
Ne participe pas au vote	0	

L'Argentière-La Bessée,

Pour copie confirme
Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS,
Président

Le Secrétaire de séance,

Date de publication : 24 décembre 2024
Date de télétransmission : 23 décembre 2024
Date de retour de l'acte : 23 décembre 2024
Identifiant de l'acte : 005-240500462-20241219-1451-DE-1-1



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.